

Strasbourg, le 8 décembre 2016

**Communiqué de presse**

**Insee Analyses Grand Est N° 31 - Décembre 2016**

**Portrait des seniors du Grand Est : une population moins touchée par la pauvreté**

En 2013, près d'une personne sur quatre est âgée de 60 ans ou plus dans le Grand Est. Alors qu'en 1982 les jeunes de moins de 20 ans étaient deux fois plus nombreux dans le Grand Est que les personnes âgées de plus de 60 ans, en 2013 la part des seniors rattrape celle des jeunes. Le vieillissement est le plus marqué en Haute-Marne et dans les Vosges (respectivement 133 et 120 seniors pour 100 jeunes). Si les tendances actuelles d'espérance de vie et de mobilités résidentielles se poursuivaient, la part des seniors atteindrait un tiers de la population régionale en 2040. En 2013, passé 60 ans, les 1 329 200 seniors vivent plutôt à l'écart des grandes aires urbaines. Ils sont plus d'un tiers de la population dans des aires de petite taille comme Nogent, Vittel ou Arcis-sur-Aube, ou dans les communes peu peuplées situées à la frontière sud de la région. La population est plus âgée dans les départements ruraux tels que la Haute-Marne, les Vosges, l'Aube et la Meuse (de 29 % à 26 % de seniors). Davantage propriétaires de leur logement, les seniors vivent aussi plus souvent en maison individuelle. Toutefois, avec l'avancée en âge, la part des personnes vivant en maison individuelle diminue au profit du logement en communauté. Les modifications législatives ont favorisé le maintien des seniors parmi les actifs : leur taux d'activité atteint 7 % en 2013 (1 point de moins qu'en France métropolitaine). Parmi les 85 650 seniors en emploi, 27 % sont non salariés contre 10 % pour l'ensemble des actifs occupés du Grand Est. Les niveaux de vie des seniors sont légèrement inférieurs à ceux de la France métropolitaine, néanmoins la pauvreté monétaire des seniors est moins prononcée dans le Grand Est. La pauvreté est moins marquée pour les générations les plus âgées : alors que 14 % de la population régionale vit sous le seuil de pauvreté en 2013, ce taux est de 8 % pour les personnes vivant dans un ménage dont le référent fiscal est âgé de 60 à 74 ans, et de 7 % pour les 75 ans ou plus.

**Publiable le 9 décembre 2016 à 8h45**

<b>Contacts presse</b>		
<b>Strasbourg</b> Véronique Heili ☎ 03 88 52 40 77 <a href="mailto:veronique.heili@insee.fr">veronique.heili@insee.fr</a>	<b>Reims</b> Catherine Durand ☎ 03 26 48 66 60 <a href="mailto:dr51-communication-externe@insee.fr">dr51-communication-externe@insee.fr</a>	<b>Nancy</b> Brigitte Militzer ☎ 03 83 91 85 19 <a href="mailto:brigitte.militzer@insee.fr">brigitte.militzer@insee.fr</a>

Nos publications sont consultables sur le site : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=collections-regionales/acal/publications.htm>